



Possibilité de retourner en France

Par **Hajar2**, le **24/07/2019** à **03:07**

Bonjour,rnrnJ'ai immigré en france en 2009 par le biais de mon père j'ai obtenu une carte de séjour vie privée et familiale renouvelable chaque année, en 2011 je me suis mariée avec un étudiant marocain (qui avait encore sa carte de séjour d'étudiant) j'ai fait une demande auprès de l'Ofii pour régler sa situation et avoir un titre de séjour vie privée et familiale, la réponse n'était pas favorable. Il a eu une obligation de quitter le territoire français quand son titre de séjour ne sera plus valide. J'ai parti avec lui au maroc mais quand je voulais retourner en france pour renouveler mon titre de séjour il a refusé et il me n'a pas laissé. Je ne voulais pas détruire mon mariage donc j'ai resté. A ce jour, après 7 ans de mariage, 2 enfants, on est plus ensemble, on va bientôt divorcer mes questions sont : rn- est ce qu'il y a une possibilité de retourner en france avec mes enfants ?rn- si j'obtiens un visa shengen et je rentre en france puis je régulariser ma situation par le biais d'un avocat ?rn Je garde toujours ma carte de séjour . carte vitale ... rnrn

Par **Saida45**, le **29/07/2019** à **07:32**

Bonjour,rnImpossible pour vous d'être régulariser après autant de temps !!!rnMême avec un visa shengen visiteur il faudra tout recommencer car votre vie jusqu'à présent vous l'avez vécu au Maroc et vos enfants également, vous savez la situation actuelle est très compliquer !!!rnMais pourquoi voulez vous revenir en France ?